

ETUDE ECONOMIQUE DES ACTIVITES LIEES A LA MER D'IROISE

SOMMAIRE

<i>APPROCHE METHODOLOGIQUE ET PERIMETRE D'ETUDE</i>	p. 3
<i>THEME 1. LE TOURISME, LES ACTIVITES TERRESTRES, DE DETENTE ET DE LOISIRS</i>	p. 7
Partie 1. L'activité touristique : l'offre	p. 9
Partie 2. L'activité touristique : la fréquentation et la demande	p.19
Partie 3. Les moyens pour se rendre sur les îles de l'Iroise	p.28
Partie 4. Le poids économique de l'activité touristique : les chiffres clés	p.31
Partie 5. Potentiel touristique	p.33
<i>THEME 2. LES ACTIVITES DE LOISIRS ET PROFESSIONNELLES LIEES A L'IROISE</i>	p.36
Partie 1. Les activités nautiques liées à l'Iroise	p.38
Partie 2. Les activités de pêche amateur en milieu marin	p.41
Partie 3. Les activités de pêche à pied professionnelle et semi-professionnelle	p.44
<i>THEME 3. L'ACTIVITE AGRICOLE EN FRANGE LITTORALE DE LA MER D'IROISE</i>	p.48
Partie 1. La typologie des exploitations et des exploitants	p.50
Partie 2. Les productions agricoles et les activités induites	p.53
Partie 3. Le potentiel agricole	p.55
<i>REFERENCES : PERSONNES RESSOURCES ET BIBLIOGRAPHIE</i>	p.58
<i>ANNEXES</i>	p.61

APPROCHE METHODOLOGIQUE
PERIMETRE D'ETUDE

"Etude économique des activités liées à la Mer d'Iroise"

CONTEXTE DE L'ETUDE

La création d'un parc national marin en Mer d'Iroise est en projet à la pointe de la Bretagne, depuis 1991, sous la responsabilité du Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Il s'agit d'un outil de préservation et de mise en valeur du patrimoine naturel marin de la mer d'Iroise, il compte notamment dans ses objectifs le maintien des activités traditionnelles et la recherche de la cohérence des activités.

Dans ce cadre, l'Etat, en tant que commanditaire, souhaite pouvoir mener une réflexion de nature économique, à travers une analyse des activités humaines liées à la Mer d'Iroise. Cette analyse constitue l'objet de la présente étude dont l'objectif est d'apporter aux collectivités et organismes concernés l'information la plus complète possible sur l'état actuel des activités humaines en Mer d'Iroise. La finalité est de juger de l'intérêt que peut représenter, pour la place de l'homme en Mer d'Iroise, la création d'un parc national.

OBJECTIF - FINALITE

L'objectif est d'élaborer un état des lieux de la situation économique actuelle du territoire de la « Mer d'Iroise » afin de dégager sommairement les perspectives majeures. Il s'agit donc de dresser un inventaire des activités avec des données disponibles, sans générer de nouvelles informations.

L'étude des activités économiques liées à la Mer d'Iroise a pour objet de venir éclairer les propositions que contient de document d'intention actuellement rédigé. Ces éléments seront proposés aux communes et professionnels qui auront à donner leur avis sur le projet de l'Etat de Parc Marin d'Iroise, dans le cadre de la consultation préalable à venir.

DEMARCHE - METHODOLOGIE

Pour répondre à l'analyse des activités humaines liées à la Mer d'Iroise, l'exécution du travail est confiée à un groupe d'étude constitué de l'ADEUPa, Portances Conseils et la SAFI, chacun ayant des missions bien déterminées. Portances Conseils apporte un soutien à la méthodologie et l'animation de l'étude, l'ADEUPa et la SAFI réalisent les études économiques proprement dites.

L'étude est réalisée sur la base d'une démarche participative dans un souci d'association des acteurs concernés par l'avenir de la zone. A cet effet, le recueil d'informations économiques est réalisé à partir de contacts téléphoniques auprès d'organismes compétents selon les thèmes d'études et d'entretien auprès de personnes ressources.

Cette méthodologie, basée sur l'association des socioprofessionnels au moyen d'entretiens et de rencontres, doit permettre dès à présent d'impliquer certains acteurs clés à la démarche de projet de Parc Marin.

LES ATTENTES DE L'ETUDE

Un effort de synthèse est attendu par le commanditaire et doit porter sur :

- la liaison des approches insulaire et littorale,
- la mise en cohérence des logiques environnementale, économique et socioculturelle,
- l'adéquation des options proposées avec les orientations et les priorités nationales, régionales qui sous-tendent la notion de parc Marin.

Sur cette base, le Cabinet Portances Conseils se propose d'être l'animateur de la réflexion avec les experts des bureaux d'études (ADEUPa et SAFI), l'interlocuteur privilégié ou le coordonateur de l'étude face au commanditaire, de faire les synthèses des travaux de recueil et d'analyse des données objectives et subjectives réalisés par les experts des bureaux d'études.

Les résultats de l'étude font l'objet d'un rapport, présenté au commanditaire, composé de trois éléments :

- l'état des lieux et l'analyse des activités de pêche professionnelle (ADEUPa),
- l'état des lieux et l'analyse des activités économiques et de loisirs en partie terrestre (SAFI),
- la synthèse des activités liées à l'Iroise situant les évolutions et les tendances générales du secteur (Portances Conseils).

La mission s'achève sur la préparation de l'intégration des résultats de l'étude au document d'intention (Portances Conseils).

LES THEMES DE L'ETUDE

Les activités liées à la Mer d'Iroise retenues par le commanditaire sont regroupées et réparties dans le tableau ci-dessous.

<i>Activités ADEUPa étudiées</i>	<i>Activités SAFI étudiées</i>
Pêche professionnelle Elevages marins Aquaculture Récolte d'algues Extractions de matériaux Activités portuaires (pêche professionnelle), <i>regroupées en quatre thèmes majeurs :</i> Thème 1. La récolte d'algues Thème 2. La pêche professionnelle Thème 3. L'extraction de matériaux Thème 4. L'aquaculture	Pêche à pied Pêche de loisirs Plongée sous marine Nautisme Promenade Transport maritime de fret ou de passagers Tourisme Hébergement Activités agricoles liées à l'Iroise Activités portuaires (plaisance) <i>regroupées en trois thèmes majeurs :</i> Thème 1. Le tourisme, les activités terrestres de détente et de loisirs, Thème 2. Les activités de loisirs et professionnelles liées à l'Iroise Thème 3. L'agriculture en frange littorale

Le travail proposé est synthétique et consiste en une description des activités humaines qui s'exercent en lien avec la Mer d'Iroise, elle porte notamment sur le nombre d'emplois concernés, la localisation des entreprises exploitantes, ainsi que sur l'importance relative de l'activité en question par rapport à l'activité économique générale.

Le travail repose sur le recueil, le traitement et la mise en forme de données disponibles et collectées.

LIMITES DE L'ETUDE

Au cours de la démarche, le groupe d'étude a été confronté à plusieurs obstacles constituant des limites à l'analyse des activités économiques liées à la mer d'Iroise. Les points majeurs à souligner sont les suivants :

- . le recueil d'une information économique relativement long lié à la consultation de nombreux services,
- . la multiplication des informations sur un même secteur économique a engendré des disparités de chiffres selon les sources et un dépassement des délais impartis à la réalisation de l'étude,
- . la constitution d'un groupe de travail composé des Comités Locaux des Pêches travaillant sur le secteur d'étude a nécessité plusieurs contacts et la mise en place de réunions communes,
- . les emplois dans le domaine du tourisme et des activités de loisirs et les chiffres d'affaires de l'ensemble des activités n'ont pu être abordé, notamment en raison du caractère confidentiel de l'information,
- . la nécessité d'approfondir le traitement des informations économiques sur certains thèmes afin d'appréhender plus précisément des points indispensables à la compréhension de l'activité, de sa filière et de son évolution.

PERIMETRE DE L'ETUDE ECONOMIQUE "Mer d'Iroise"

La zone d'étude s'étend de l'île d'Ouessant au nord (parallèle 48°30'N), à l'île de Sein au sud (parallèle 48°N). Elle est limitée à l'ouest par une ligne Ouessant - Sein (sur les lignes de base droites entre 48°30'N et 48°N), à l'est par la côte et le goulet de Brest¹. La baie de Douarnenez fait partie de la zone d'étude mais pas la rade de Brest. Ainsi, l'état des lieux mené sur la partie terrestre s'est attaché à étudier les différents thèmes sur un territoire intitulé "Mer d'Iroise". La zone géographique couvre :

- ➔ une partie de la frange littorale ouest du Finistère, sont pris en considération :
 - ➔ la communauté de communes du Pays d'Iroise,
 - ➔ la communauté de communes de la Presqu'île de Crozon,
 - ➔ la communauté de communes du Porzay Menez Hom,
 - ➔ la communauté de communes du Pays de Douarnenez,
 - ➔ la communauté de communes du Cap Sizun,
 - soit un territoire composé de 47 communes.

- ➔ les îles de l'Iroise, à savoir :
 - ➔ Ouessant,
 - ➔ Archipel de Molène,
 - ➔ Sein.

Ainsi, par thème, une approche territoriale est menée sur trois échelles :

- ➔ un aperçu départemental,
- ➔ la situation de la "Mer d'Iroise" dans le département,
- ➔ la frange littorale et le secteur îlien.

Le périmètre d'étude terrestre peut s'avérer étendu par rapport aux préoccupations attendues et aux activités traditionnelles liées à l'Iroise. Un tel choix a été retenu afin de présenter une information globale et homogène à l'échelle de Communauté de Communes, l'accent sur les communes littorales a été réalisé, autant que faire se peut.

Le périmètre d'étude marin est difficile à appréhender pour les professionnels du fait du caractère artificiel du zonage.

¹ La côte de son intersection avec le parallèle 48°N (commune de Plouhinec) à la pointe des Capucins (commune de Roscanvel), puis une droite reliant la pointe des Capucins et la limite est de la commune de Locmaria-Plouzané, puis la côte à nouveau de la limite est de la commune de Locmaria-Plouzané à l'intersection avec le parallèle 48°30'N (commune de Porspoder).